

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V 308 Vœu relatif à la signalisation en amont du tunnel des Tuileries.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le vœu 2013 V 62 adopté lors du Conseil de mars 2013 disposant que "Que des panneaux à messages variables informent les automobilistes de la fermeture du tunnel des Tuileries, par exemple à l'entrée du tunnel du Cours de la Reine et avant l'entrée dans le tunnel de la Concorde sur les Champs-Élysées" ;

Considérant que le tunnel des Tuileries est régulièrement fermé en période hivernale en raison de la crue de la Seine ;

Considérant qu'il est également fermé le dimanche lors des opérations "Paris respire" ;

Considérant que la fermeture du tunnel des Tuileries conduit fréquemment à la congestion de la place de la Concorde et des voies adjacentes ;

Considérant qu'il est indispensable de permettre aux automobilistes d'anticiper ces encombrements par une information en amont ;

Considérant que malgré l'adoption du vœu susmentionné, aucun dispositif n'a été installé ;

Sur la proposition de M^{me} Laurence DOUVIN et des élus du groupe UMPPA,

Emet le vœu que :

Des panneaux à messages variables informent les automobilistes de la fermeture du tunnel des Tuileries, par exemple à l'entrée du tunnel du Cours de la Reine et avant l'entrée dans le tunnel de la Concorde.